



VITRY, VILLE SPORTIVE

POINT D'ÉTAPE
SUR LA MISE
EN ŒUVRE
DU PROJET
MUNICIPAL

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tinci volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis.

1

SOUTIEN ET VALORISE LES PROJETS DES ASSOCIATIONS



FAIT

- > Poursuivre le travail sur le soutien au bénévolat
- > Pérenniser l'aide financière importante en direction des associations et en collaboration avec l'OMS, octroi d'une subvention de fonctionnement, en fonction de critères impartiaux, faisant consensus et de subventions exceptionnelles pour permettre de répondre à des projets innovants [2014 : **209 000 €** ; 2017 : **219 000 €**]
- > La mise à disposition gratuite des installations (un cas unique parmi les principales villes de la Marne)

Subventions aux clubs **72 000 €**

Contrats d'objectifs
68 000 € [emplois sportifs]

55 000 €
[hors contrat de ville]

Associations **250 000 €**

Budget et
subventions
annuelles



Vitry-le-François compte
112 606 m² de surface sportive
dont **14 427 m²** couverts



2

TRAVAILLE EN ÉQUIPE AVEC LE MONDE SPORTIF



FAIT

- > Programmer les travaux en matière d'équipements sur la base de données objectives, admises par tous et régulièrement mises à jour
- > Généraliser les « contrats d'objectifs », en particulier pour soutenir, pérenniser l'emploi sportif et pour optimiser l'utilisation des installations
- > Renforcer la collaboration entre le monde associatif et la Ville, par la signature d'une convention de progrès ; cette contractualisation aura pour but de définir des objectifs partagés
- > Optimiser la fréquentation des locaux sportifs
- > Rendre plus visibles, en interne comme à l'extérieur de Vitry-le-François, les manifestations portées et initiées par les associations locales : affichage, totem, communication électronique



EN COURS

- > Réduire les consommations énergétiques. Promouvoir l'écocitoyenneté avec la mise en place du tri des déchets lors des manifestations
- > Insérer les associations dans un concept global de stratégie de communication valorisante pour Vitry-le-François



3

MET À NIVEAU LES INSTALLATIONS



FAIT

- > Les courts de tennis ont bénéficié d'investissements
- > Réhabiliter les équipements sportifs de la Haute Borne
- > Réaliser le plateau St Abdon avec la construction de vestiaires **[485 000 €]**
- > Complexe Fabien Ghiloni : éclairage du parc omnisports et réfection de la piste d'athlétisme **[130 000 €]**
- > Arrosage automatique **[23 300 €]**
- > Gymnase Jean Bernard : nouvelles huisseries **[54 000 €]** + Chaufferie remplacée par un système à condensation **[95 000 €]**
- > Changer la toiture du gymnase de la Fauvarge **[94 000 €]**



EN COURS

- > Remplacer le terrain d'entraînement stabilisé par un terrain synthétique [Estimation de **600 000 €**]



À VENIR

- > Créer, dans le cadre des Allées de l'Europe, un nouveau plateau sportif et ludique au Grand Parc
- > Réhabiliter les équipements sportifs de proximité de la Fauvarge
- > Sécuriser tous les équipements mis à disposition des associations notamment par la généralisation des systèmes d'alarme et l'introduction d'accès par badges
- > Compléter la signalétique des équipements sportifs et associatifs disséminés en ville pour en faciliter l'accès, notamment lors des compétitions (à améliorer)



4

ÉQUIPE LES SALLES DE RÉUNION



FAIT

- > Valoriser et soutenir le bénévolat, les initiatives ou événements locaux impliquent un équipement moderne (matériel de projection, sonorisation), notamment des salles accueillant les assemblées générales...
- > Réaliser les travaux de rénovation de la salle Jules Ferry **[150 000 €]**
- > Implantation du Centre Social et Culturel dans les anciens locaux scolaires du Mont Berjon **[340 000 €]**



À VENIR

- > Réaliser les travaux de rénovation prévus à la salle de musculation, chiffrage toiture à réaliser



EN COURS

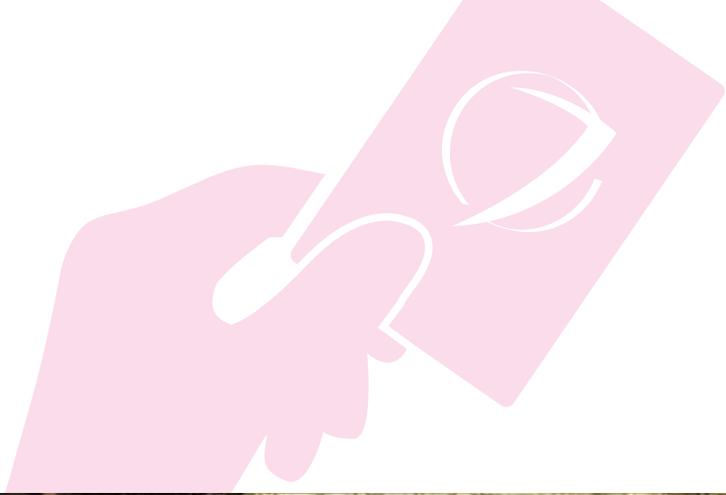
> **Espace Paul Bert** : La transformation de l'ancienne école en pierre s'engage avec **340 000 €** de crédit correspondants aux besoins de financement 2018. L'ensemble immobilier Paul Bert fait l'objet d'un programme général patrimonial portant notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments.

L'ensemble de l'opération
est estimé à **1,1 million d'€**
pour 2018-2019



5

FAIT DE PAUL BERT
UN ESPACE POLYVALENT



6

LE PASS'SPORT POUR LES JEUNES



FAIT

- > Le « pass'sport » mis en œuvre par la ville mobilise **11 500 €** et bénéficie à **400 jeunes vitryats** en moyenne chaque année.

7

CONSTRUIT UN CENTRE AQUATIQUE MODERNE



1 000 000 €
ont déjà été engagés
au titre de la
préparation de ce
chantier



EN COURS

> Il s'agit de remplacer la piscine actuelle qui arrive en fin de vie, de répondre aux besoins et de doter notre territoire d'un équipement d'attractivité [dévoisement des réseaux engagé depuis le 12 mars 2018]